

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1723

15 septembre 2006

SOMMAIRE

3rd Way S.A., Luxembourg	82704	Finagrim S.A., Luxembourg	82695
3U Telecom, S.à r.l., Luxembourg	82688	Finance TB S.A., Luxembourg	82701
A.G. Buildings S.A., Luxembourg	82703	Financière Sphère S.A., Luxembourg	82682
AGR*Topwave Europe S.A., Berchem	82677	Fregate Fund, Sicav, Luxembourg	82662
Agimarque Romans, S.à r.l., Bertrange	82689	G.E.O. International, S.à r.l., Munsbach	82698
AIG European Real Estate Finance, S.à r.l., Bertrange	82685	Garin Investments S.A., Luxembourg	82683
AIG European Real Estate, S.à r.l., Bertrange	82701	GE Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	82672
Beech Air S.A., Luxembourg	82695	GE Healthcare European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	82674
Cartola Shipping Investment, S.à r.l., Luxembourg	82700	GE International (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	82675
Chapiteaux Thill S.A., Rodange	82698	GE UK Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	82675
Charivary, S.à r.l., Luxembourg	82674	General Electric International Holdings, S.à r.l., Luxembourg	82675
Citadel Administration S.A., Luxembourg	82691	General Electric Services Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	82675
Cliobis, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	82660	Gérance PP S.à r.l. par des Propriétaires pour des Propriétaires, Brouch	82678
Cofimin S.A., Luxembourg	82689	Giala S.A., Luxembourg	82686
Cogefunds, Sicav, Luxembourg	82673	Gradel S.A., Steinfort	82677
Dama Holding S.A., Munsbach	82659	Heip Investments S.A.H., Luxembourg	82692
Dans Europe S.A., Echternach	82687	Hermalux, S.à r.l., Luxembourg	82703
Delphi Fund, Sicav, Luxembourg	82674	Homeinvest S.A.H., Luxembourg	82688
Delta Lloyd Investment Management S.A., Luxembourg	82697	Huwa, S.à r.l., Luxembourg	82692
Du Fort Investors S.A., Luxembourg	82702	Immo Vero, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	82676
Du Fort Investors S.A., Luxembourg	82702	Inovert S.A., Luxembourg	82692
Dynamic Solutions S.A., Luxembourg	82689	IPFR, S.à r.l., Luxembourg	82697
Ecoma International Holding S.A., Mamer	82699	J.P.C. S.A., Luxembourg	82686
EFF Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	82679	Jean-Jacques Zimmer Racing Team, S.à r.l., Bridel	82682
Egon Invest S.A., Luxembourg	82697	Jomago, S.à r.l., Luxembourg	82703
Emjoi International, S.à r.l., Luxembourg	82702	L.T.O., Luxembourg Transport Organisation, S.à r.l., Roeser	82686
Enop 1 A.G., Munsbach	82660	Lamint, S.à r.l., Luxembourg	82692
Enop 2 A.G., Munsbach	82660	Lamisol S.A., Luxembourg	82685
Enop 3 A.G., Munsbach	82662	Latinvest S.A.H., Luxembourg	82686
Enop 3 A.G., Munsbach	82704	Légat d'Affaires S.A., Luxembourg	82693
Enop 4 A.G., Munsbach	82660	Likipi Holding S.A., Luxembourg	82701
Enop 4 A.G., Munsbach	82673	Lodam Real Estate S.A., Harlange	82687
Enop 5 A.G., Munsbach	82659	Lodam Real Estate S.A., Luxembourg	82658
Enop 5 A.G., Munsbach	82673		
Entropie S.A., Luxembourg	82689		
Ewald Giebel-Luxembourg, GmbH, Dudelange	82700		
Farfinance I S.A., Luxembourg	82703		
Finagrim S.A., Luxembourg	82695		

Lodam Real Estate S.A., Luxembourg	82658	Partinv S.A., Luxembourg	82674
Lodam Real Estate S.A., Luxembourg	82658	Parwa S.A., Luxembourg	82687
Lux Unlimited S.A., Luxembourg	82692	PBL Luxembourg S.A., Luxembourg	82663
Lux Unlimited S.A., Luxembourg	82699	PBL Luxembourg S.A., Luxembourg	82672
Luxco Germany, S.à r.l., Luxembourg	82659	Project 2000 Holding S.A., Luxembourg	82659
Luxembourgeoise de Participations Immobilières S.A., Luxembourg.	82680	RCSL G.I.E., Luxembourg	82691
M&C Digital Services S.A., Hellange.	82684	SOCLINPAR S.A.H., Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Participations, Luxem- bourg	82688
M&C Digital Services S.A., Hellange.	82684	Société à Responsabilité Limitée Lux ACI, Lu- xembourg	82687
M&C Digital Services S.A., Hellange.	82684	Sofco Groupe S.A., Luxembourg.	82703
M&C Service, S.à r.l., Hellange	82696	Sotreca, Sicav, Luxembourg	82698
M&C Service, S.à r.l., Hellange	82696	Stone Investissement S.A., Luxembourg	82675
M&C Service, S.à r.l., Hellange	82696	Tiffin, S.à r.l., Bertrange	82688
Mars Group, S.à r.l., Luxembourg	82699	TNS Benelux S.A., Luxembourg	82686
Mars Group, S.C.A., Luxembourg	82699	Transports-Déménagements Wagner Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	82691
Meditec, S.à r.l., Contern	82689	Unicapital Investments (Management) S.A., Lu- xembourg	82673
Min. Participations S.A., Luxembourg	82688	V2 Finance S.A., Luxembourg	82690
Montana Properties S.A., Munsbach.	82673	Vaillance S.A., Luxembourg	82702
Neoclides Lux S.A., Luxembourg	82678	Valex Holding S.A., Luxembourg	82679
Neoclides Lux S.A., Luxembourg	82679	Valex Trading S.A., Luxembourg	82678
Nuovo Pignone International, S.à r.l., Luxembourg	82674	Vantage Media Group S.A., Luxembourg	82694
Omnium de Participations S.A.H., Luxembourg . .	82687	Walnut S.A., Luxembourg	82659
Ottimmo S.A.H., Luxembourg	82678		
PA Investments S.A., Luxembourg.	82694		
Panorama Investments S.A., Luxembourg.	82700		

**LODAM REAL ESTATE S.A., Société Anonyme,
(anc. OUTPOUT S.A.).**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 73.901.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071943.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**LODAM REAL ESTATE S.A., Société Anonyme,
(anc. OUTPOUT S.A.).**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 73.901.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071938.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**LODAM REAL ESTATE S.A., Société Anonyme,
(anc. OUTPOUT S.A.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071934.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

DAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 73.010.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature.

(071779.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

PROJECT 2000 HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.441.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

(071785.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

LUXCO GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 72.683.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071788.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

WALNUT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.537.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071791.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ENOP 5 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.813.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 7 juin 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Herbert Müller, Diplom-Ingenieur, demeurant au 14, Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Joachim Albert Wörz, Diplom-Kaufmann, demeurant au 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- Monsieur Robert Schintgen, Privatbeamter, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bereldange;

- Monsieur Frank Nimax, Privatbeamter, demeurant au 21B, Cité Patton, L-9069 Ettelbruck.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072675.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

ENOP 4 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.812.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 7 juin 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Herbert Müller, Diplôm-Ingenieur, demeurant au 14, Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Joachim Albert Wörz, Diplôm-Kaufmann, demeurant au 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- Monsieur Robert Schintgen, Privatbeamter, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bereldingen;
- Monsieur Frank Nimax, Privatbeamter, demeurant au 21B, Cité Patton, L-9069 Ettelbruck.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04329. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(072688.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

ENOP 1 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.809.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071794.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ENOP 2 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.810.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071797.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

CLIOBIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 55bis, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 117.799.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée BIJOUX CLIO, S.à r.l., ayant son siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 36, rue de l'Alzette, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 54.849,

ici représentée par Monsieur Bernard Zurek, commerçant, demeurant à F-54750 Trieux, 45, rue Emile Binda, agissant d'une part en sa qualité de gérant de ladite société et d'autre part en sa qualité de mandataire de la gérante Madame Anne-Marie Bertazzoni, commerçante, demeurant à F-54750 Trieux, 45, rue Emile Binda, en vertu d'une procuration sous seing privé du 19 juin 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée par les comparants et ne varietur par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

2.- Monsieur Pierre Zurek, commerçant, demeurant à F-54640 Tucquegnieux, 6, rue de Varsovie.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et les propriétaires de parts qui pourront l'être dans la suite, une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce d'articles de bijouterie, d'horlogerie, de fausse-bijouterie et d'articles de la branche.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières et de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement, tant sur le marché national que sur le marché international.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.

Art. 4. La société prend la dénomination de CLIOBIS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'un consentement des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, à condition qu'ils rentrent dans l'objet social.

En cas de pluralité de gérants, l'assemblée générale fixe les attributions et pouvoirs des différents gérants.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartient, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales. Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-trois des lois sur les sociétés (loi du dix-huit septembre mil neuf cent trente-trois) se trouvent remplies.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- La société à responsabilité limitée BIJOUX CLIO, S.à r.l., ayant son siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 36, rue de l'Alzette, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 54.849, soixante parts sociales	60
2.- Monsieur Pierre Zurek, commerçant, demeurant à F-54640 Tucquegnieux, 6, rue de Varsovie, quarante parts sociales	40
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes.

1.- Est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée:

Madame Anne-Marie Bertazzoni, commerçante, demeurant à F-54750 Trieux, 45, rue Emile Binda.

2.- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Pierre Zurek, commerçant, demeurant à F-54640 Tucquegnieux, 6, rue de Varsovie.

3.- La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants dont obligatoirement celle de la gérante technique.

4.- Le siège social de la société est établi à L-4010 Esch-sur-Alzette, 55 bis, rue de l'Alzette.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Zurek, P. Zurek, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 29 juin 2006, vol. 362, fol. 33, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 juillet 2006.

H. Beck.

(073028.3/201/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

ENOP 3 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.811.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FREGATE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.337.

Le Rapport Annuel révisé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour FREGATE FUND, SICAV

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

G.-M. Prantzios / M. Berger

Mandataire Commercial / Directeur

(071847.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

PBL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Share Capital: AUD 200,051,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.616.

In the year two thousand and six on the twenty-eighth day of June.

Before the undersigned, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg, to whom will remain the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of PBL LUXEMBOURG S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 61.616, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, dated November 10, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 98 dated 16 February 1998, amended pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit dated 28 November 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 191 dated 30 March 1998, amended pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit dated 8 May 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1180 dated 6 August 2002.

The meeting was opened by Mrs Delphine Tempé, Attorney, with professional address at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, being in the Chair; who appointed as Secretary Mrs Catherine Messang, Attorney, with professional address at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer Mr Victor Regnard, Attorney, with professional address at 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

(1) Full restatement of the articles of association of the Company, and among others (i) creation of Ten (10) new classes of shares in replacement of the current shares and (ii) introduction of an authorisation for the Company to redeem its own shares. The coordinated articles of the Company will therefore read as follows:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

«**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of PBL LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprises, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, to grant assistance, any support loans, advances or guarantees to or for the benefit of other group companies or affiliates whether subsidiaries or not.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at two hundred million fifty-one thousand Australian Dollars (200,051,000.- AUD) divided into:

- (a) 20,006 Class A ordinary Shares,
- (b) 20,005 Class B ordinary shares
- (c) 20,005 Class C ordinary shares
- (d) 20,005 Class D ordinary shares
- (e) 20,005 Class E ordinary shares
- (f) 20,005 Class F ordinary shares
- (g) 20,005 Class G ordinary shares
- (h) 20,005 Class H ordinary shares
- (i) 20,005 Class I ordinary shares
- (j) 20,005 Class J ordinary shares

with a par value of one thousand Australian Dollars (1,000.- AUD) each. For the purposes of these articles, the last class of shares means the last class of shares based on alphabetical order, which is still in issue at a given moment (the «Last Class of Shares»).

Art. 6. The corporation may repurchase its shares under due observance of the provisions of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Company Act») and subject to (i) the prior approval of all the shareholders having a voting right to be cast at a general meeting of shareholders, (ii) the agreement of all the holders of the shares to be repurchased, to repurchase the entire Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares specifying the number of relevant shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the «Repurchase Date»).

Each share repurchased in accordance with this Article 6 shall entitle its holder to a pro rata portion of a repurchase price (the «Repurchase Price») equal to the total profit of the corporation as of the date immediately preceding the Repurchase Date as further defined hereafter (the «Profit»).

For the purpose of calculating the Repurchase Price, Profit shall be determined on the basis of interim financial statements drawn up by the board of directors on the date immediately preceding the Repurchase Date, after deduction of any provision for charges of the corporation as decided by the board of directors acting reasonably and after allocation of profits to any other reserve that may be required by the Company Act and/or these Articles. In addition, the repurchase of the Last Class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the corporation below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves that may not be distributed under applicable law and the Articles.

The Repurchase Price shall automatically become payable on Repurchase Date.

Immediately after the payment of the Repurchase Price, the board of directors shall convene a general meeting of shareholders in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Last Class of Shares.

Title III.- Management

Art. 7. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 8. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 10. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 11. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 12. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 13. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Title V.- General Meeting

Art. 14. The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Tuesday of November at 11.00 a.m. and the first time in the year 1998.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 15. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of July and shall terminate on the 30th of June, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 30th of June 1998.

Art. 16. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 17. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 18. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.»

(2) Allocation of the shares.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolved to restate the articles of association of the Company which will therefore read as follows:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

«**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of PBL LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprises, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, to grant assistance, any support loans, advances or guarantees to or for the benefit of other group companies or affiliates whether subsidiaries or not.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at two hundred million fifty-one thousand Australian Dollars (200,051,000.- AUD) divided into:

- (a) 20,006 Class A ordinary Shares,
- (b) 20,005 Class B ordinary shares
- (c) 20,005 Class C ordinary shares
- (d) 20,005 Class D ordinary shares
- (e) 20,005 Class E ordinary shares
- (f) 20,005 Class F ordinary shares
- (g) 20,005 Class G ordinary shares
- (h) 20,005 Class H ordinary shares

- (i) 20,005 Class I ordinary shares
- (j) 20,005 Class J ordinary shares

with a par value of one thousand Australian Dollars (1,000.- AUD) each. For the purposes of these articles, the last class of shares means the last class of shares based on alphabetical order, which is still in issue at a given moment (the «Last Class of Shares»).

Art. 6. The corporation may repurchase its shares under due observance of the provisions of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Company Act») and subject to (i) the prior approval of all the shareholders having a voting right to be cast at a general meeting of shareholders, (ii) the agreement of all the holders of the shares to be repurchased, to repurchase the entire Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares specifying the number of relevant shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the «Repurchase Date»).

Each share repurchased in accordance with this Article 6 shall entitle its holder to a pro rata portion of a repurchase price (the «Repurchase Price») equal to the total profit of the corporation as of the date immediately preceding the Repurchase Date as further defined hereafter (the «Profit»).

For the purpose of calculating the Repurchase Price, Profit shall be determined on the basis of interim financial statements drawn up by the board of directors on the date immediately preceding the Repurchase Date, after deduction of any provision for charges of the corporation as decided by the board of directors acting reasonably and after allocation of profits to any other reserve that may be required by the Company Act and/or these Articles. In addition, the repurchase of the Last Class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the corporation below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves that may not be distributed under applicable law and the Articles.

The Repurchase Price shall automatically become payable on Repurchase Date.

Immediately after the payment of the Repurchase Price, the board of directors shall convene a general meeting of shareholders in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Last Class of Shares.

Title III.- Management

Art. 7. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 8. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 10. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 11. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 12. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 13. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Title V.- General Meeting

Art. 14. The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Tuesday of November at 11.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 15. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of July and shall terminate on the 30th of June.

Art. 16. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 17. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 18. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.»

Second resolution

The shareholders acknowledge and declare that the shares will be allocated in the proportion as set opposite to their names in the tables below:

Share Classes	FINANCIAL SERVICES B.V. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.	Total	
A Shares	20,005	1	20,006
B Shares	20,005	0	20,005
C Shares	20,005	0	20,005
D Shares	20,005	0	20,005
E Shares	20,005	0	20,005
F Shares	20,005	0	20,005
G Shares	20,005	0	20,005
H Shares	20,005	0	20,005
I Shares	20,005	0	20,005
J Shares	20,005	0	20,005
Total	200,050	1	200,051

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand one hundred Euros (EUR 2,100.-).

The undersigned notary, who personally knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant le soussigné, Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand Duché de Luxembourg, lequel sera dépositaire du présent acte.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de PBL LUXEMBOURG S.A., une société anonyme dont le siège social sis à Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 61.616, dont le siège social sis à Luxembourg, constituée par acte de Maître Gérard Lecuit en date du 10 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, n° 98 daté du 16 février 1998, et modifiés par acte de Maître Gérard Lecuit en date du 28 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, n° 191, daté du 30 mars 1998, et modifiés par acte de Maître Gérard Lecuit en date du 8 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, n° 1180, daté du 6 août 2002.

L'assemblée a été présidée par Madame Delphine Tempé, avocat, avec adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg, Président, qui a nommé Secrétaire Mademoiselle Catherine Messang, avocat, avec adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg.

L'assemblée a élu comme Scrutateur Monsieur Victor Regnard, avocat, avec adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, L-2016 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

(1) Totale refonte des statuts de la Société, et entre autre (i) création de Dix (10) nouvelles classes d'actions en remplacement des actions actuelles et (ii) introduction d'une autorisation pour la Société de racheter ses propres actions. Les statuts de la Société auront alors la teneur suivante:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PBL LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder assistance, tous concours, prêts, avances ou garanties aux ou pour le bénéfice d'autres sociétés du groupe ou affiliées ou non.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à deux cent millions cinquante et un mille dollars australiens (200.051.000,- AUD) divisé en:

- (a) 20,006 Actions A Ordinaires
- (b) 20,005 Actions B Ordinaires
- (c) 20,005 Actions C Ordinaires
- (d) 20,005 Actions D Ordinaires
- (e) 20,005 Actions E Ordinaires
- (f) 20,005 Actions F Ordinaires
- (g) 20,005 Actions G Ordinaires
- (h) 20,005 Actions H Ordinaires
- (i) 20,005 Actions I Ordinaires
- (j) 20,005 Actions J Ordinaires

d'une valeur nominale de mille dollars australiens (1.000,- AUD) chacune. Pour les besoins des présents statuts, la dernière classe d'actions signifie la dernière classe d'actions basée en ordre alphabétique qui est toujours l'émission à un moment donné (la «Dernière Classe d'Actions»).

Art. 6. La Société peut racheter ses actions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales (la «Loi sur les Sociétés Commerciales») et sous réserve de (i) l'accord préalable de tous les actionnaires ayant un droit de vote, à accorder dans le cadre d'une assemblée générale des actionnaires, (ii) l'accord de tous les détenteurs d'actions devant être rachetées, le rachat de la totalité de la Dernière Classe d'Actions à tout moment en notifiant aux détenteurs de la Dernière Classe d'Actions le nombre d'actions destinées à être rachetées et la date à laquelle le rachat doit avoir lieu (la «Date de Rachat»).

Chaque action rachetée en conformité avec le présent Article 6 donnera droit à son détenteur à une portion au pro rata d'un prix de rachat (le «Prix de Rachat») égal au profit total de la société à la date précédant la Date de Rachat comme défini ci-après (le «Profit»).

Pour les besoins de calcul du Prix de Rachat, le Profit sera déterminé sur la base de relevés financiers intérimaires établis par le conseil d'administration à la date précédant immédiatement la Date de Rachat, après déductions de toutes provisions pour charges telles que décidées par le conseil d'administration agissant raisonnablement et après allocation des profits à toute autre réserve que pourrait exiger la Loi sur les Sociétés Commerciales et / ou les présents statuts.

De plus, le rachat de la Dernière Classe d'Actions ne pourra pas avoir l'effet de réduire les actifs nets de la société en dessous de l'ensemble du capital souscrit et des réserves qui pourrait ne pas être distribué conformément à la loi applicable et aux statuts.

Le Prix de Rachat deviendra automatiquement payable à la Date de Rachat.

Immédiatement après le paiement du Prix de Rachat, le conseil d'administration convoquera une assemblée générale des actionnaires en vue de réduire le capital social par l'annulation de la Dernière Classe d'Actions rachetée.

Titre III.- Management

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V.- Assemblée Générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de novembre à 11.00 heures et pour la première fois en 1998.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 30 juin 1998.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

(2) Allocation des actions.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Au vu de la prédite liste de la présence, il apparaît que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires ont décidé de refondre les statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

Titre Ier.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PBL LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder assistance, tous concours, prêts, avances ou garanties aux ou pour le bénéfice d'autres sociétés du groupe ou affiliées ou non.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à deux cent millions cinquante et un mille dollars australiens (200.051.000,- AUD) divisé en:

- (a) 20,006 Actions A Ordinaires
- (b) 20,005 Actions B Ordinaires
- (c) 20,005 Actions C Ordinaires
- (d) 20,005 Actions D Ordinaires
- (e) 20,005 Actions E Ordinaires
- (f) 20,005 Actions F Ordinaires
- (g) 20,005 Actions G Ordinaires
- (h) 20,005 Actions H Ordinaires
- (i) 20,005 Actions I Ordinaires
- (j) 20,005 Actions J Ordinaires

d'une valeur nominale de mille dollars australiens (1.000,- AUD) chacune. Pour les besoins des présents statuts, la dernière classe d'actions signifie la dernière classe d'actions basée en ordre alphabétique qui est toujours l'émission à un moment donné (la «Dernière Classe d'Actions»).

Art. 6. La Société peut racheter ses actions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales (la «Loi sur les Sociétés Commerciales») et sous réserve de (i) l'accord préalable de tous les actionnaires ayant un droit de vote, à accorder dans le cadre d'une assemblée générale des actionnaires, (ii) l'accord de tous les détenteurs d'actions devant être rachetées, le rachat de la totalité de la Dernière Classe d'Actions à tout moment en notifiant aux détenteurs de la Dernière Classe d'Actions le nombre d'actions destinées à être rachetées et la date à laquelle le rachat doit avoir lieu (la «Date de Rachat»).

Chaque action rachetée en conformité avec le présent Article 6 donnera droit à son détenteur à une portion au pro rata d'un prix de rachat (le «Prix de Rachat») égal au profit total de la société à la date précédant la Date de Rachat comme défini ci-après (le «Profit»).

Pour les besoins de calcul du Prix de Rachat, le Profit sera déterminé sur la base de relevés financiers intérimaires établis par le conseil d'administration à la date précédant immédiatement la Date de Rachat, après déductions de toutes

provisions pour charges telles que décidées par le conseil d'administration agissant raisonnablement et après allocation des profits à toute autre réserve que pourrait exiger la Loi sur les Sociétés Commerciales et / ou les présents statuts.

De plus, le rachat de la Dernière Classe d'Actions ne pourra pas avoir l'effet de réduire les actifs nets de la société en dessous de l'ensemble du capital souscrit et des réserves qui pourrait ne pas être distribué conformément à la loi applicable et aux statuts.

Le Prix de Rachat deviendra automatiquement payable à la Date de Rachat.

Immédiatement après le paiement du Prix de Rachat, le conseil d'administration convoquera une assemblée générale des actionnaires en vue de réduire le capital social par l'annulation de la Dernière Classe d'Actions rachetée.

Titre III.- Management

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués. Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de novembre à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

Deuxième résolution

Les actionnaires reconnaissent et déclarent que les actions leurs seront allouées dans les proportions indiquées face à leurs noms dans le tableau ci-dessous:

Classes d'actions	FINANCIAL SERVICES B.V. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.	Total
Actions A	20.005 1	20.006
Actions B	20.005 0	20.005
Actions C	20.005 0	20.005
Actions D	20.005 0	20.005
Actions E	20.005 0	20.005
Actions F	20.005 0	20.005
Actions G	20.005 0	20.005
Actions H	20.005 0	20.005
Actions I	20.005 0	20.005
Actions J	20.005 0	20.005
Total	200.050 1	200.051

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou duquel elle est redevable en raison du présent acte, est évalué à environ deux mille cent euros (EUR 2.100,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont le présent acte notarié a été établi à Luxembourg, le jour indiqué au début de cet acte.

Le document a été lu aux personnes comparantes, elles ont signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: D. Tempé, C. Messang, V. Regnard, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, vol. 28CS, fol. 95, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juillet 2006.

P. Bettingen.

(078086.2/202/589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

PBL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.616.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 juillet 2006.

P. Bettingen.

(078087.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

GE FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 56.197.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(071828.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ENOP 4 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.812.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071803.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ENOP 5 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.813.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071807.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

MONTANA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 70.402.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071809.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.249.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A.

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

P.-J. Vincent / M. Berger

Mandataire Commercial / Directeur

(071849.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

COGEFUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.509.

—
Le Rapport Annuel révisé au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Pour COGEFUNDS

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Fondé de Pouvoir / Directeur

(071857.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

CHARIVARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 92.623.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071812.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

PARTINV S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 89.047.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(071819.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

NUOVO PIGNONE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 17.045.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(071832.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

GE HEALTHCARE EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 58.866.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(071838.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

DELPHI FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.135.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Pour DELPHI FUND

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

P.-J. Vincent / M. Berger

Mandataire Commercial / Directeur

(071861.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

GE UK FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 67.038.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS05010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(071842.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006

GE INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.697.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(071846.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

GENERAL ELECTRIC SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 62.661.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS05020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(071850.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

STONE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 80.714.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS06724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(071855.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

GENERAL ELECTRIC INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 62.841.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS05006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(071856.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

IMMO VERO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4349 Esch-sur-Alzette, 23, rue Joseph Wester.

R. C. Luxembourg B 117.801.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Madame Véronique Thérèse Giorgi, agent immobilier, née le 16 août 1970 à Briey (F), demeurant à L-4349 Esch-sur-Alzette, 23, rue Joseph Wester.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle sous la dénomination de IMMO VERO, S.à r.l.

L'associée unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en tout autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, la location d'immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle peut également faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social et qui en facilitent la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Toutes les parts sont souscrites en numéraire par l'associée unique Madame Véronique Thérèse Giorgi, agent immobilier, née le 16 août 1970 à Briey (F), demeurant à L-4349 Esch-sur-Alzette, 23, rue Joseph Wester, préqualifiée.

L'associée unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

En présence de plusieurs associés, et pour toutes cessions de parts sociales, les associés bénéficieront d'un droit de préemption.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession. Jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe les pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

L'associé unique est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'associé.

Art. 13. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la partie s'en réfère aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille six (31 décembre 2006).

Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses, ou rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à environ mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

L'associée unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1. Est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée:

Madame Véronique Thérèse Giorgi, agent immobilier, née le 16 août 1970 à Briey (F), demeurant à L-4349 Esch-sur-Alzette, 23, rue Joseph Wester, prénommée.

2. La société est valablement engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

3. Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: L-4349 Esch-sur-Alzette, 23, rue Joseph Wester.

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentée fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec moi, notaire, la présente minute.

Signé: V.T. Giorgi, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006, vol. 918, fol. 92, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 juillet 2006.

B. Moutrier.

(073030.3/272/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

AGR*TOPWAVE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3320 Berchem, 39, route de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 66.575.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(071864.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

GRADEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 38, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.944.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01915, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRADEL S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(071866.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**GERANCE PP S.à r.l. PAR DES PROPRIETAIRES POUR DES PROPRIETAIRES,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7415 Brouch, 3, ënner Leschent.
R. C. Luxembourg B 108.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01912, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GERANCE PP S.à r.l. PAR DES PROPRIETAIRES POUR DES PROPRIETAIRES
FIDUCIAIRE DES PME S.A.*

Signatures

(071868.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

VALEX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 32.593.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(071869.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

OTTIMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 53.123.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(071873.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

NEOCLIDES LUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 102.066.

Im Jahre zweitausendsechs, den neunzehnten mai um zehn Uhr.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Versammelten sich in außerordentlichen Generalversammlung die Aktionäre der Aktiengesellschaft NEOCLIDES LUX S.A., mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, gegründet gemäß notarieller Urkunde aufgenommen am 30. Juli 2004, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1029 Seite 49 357 vom 14. Oktober 2004.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Frau Rachel Uhl, Juristin wohnhaft in Luxemburg.

Der Herr Vorsitzende bestellt zum Schriftführer und die Versammlung wählt zum Stimmenzähler Herrn Hubert Janssen, Jurist, wohnhaft zu Luxemburg.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

A) Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmenzähler und dem amtierenden Notar unterzeichnet. Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde, ne varietur paraphiert, beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

B) Daß die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktionäre oder deren Beauftragter, rechtmäßig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschließen kann.

C) Daß die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

Tagesordnung:

1.- Verlegung der ordentlichen Generalversammlung vom ersten Mittwoch des Monats Juli um 11.00 Uhr auf den zweiten Mittwoch des Monats Juni um 11.00 Uhr.

2.- Änderung des Artikels 12 Absatz 1 der Statuten, um die vorgenannte Änderung in der Gründungsakte wiederzugeben.

Der Vorsitzende erklärt daraufhin die Gründe, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Nach Diskussion faßt die Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluß:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die ordentliche Generalversammlung vom ersten Mittwoch des Monats Juli um 11.00 Uhr auf den zweiten Mittwoch des Monats Juni um 11.00 Uhr zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Infolgedessen wird Artikel 12 Absatz 1 der Satzung wie folgt geändert:

Art. 12. Jahresversammlung - Andere Generalversammlungen

«Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich in der Stadt Luxemburg am zweiten Mittwoch des Monats Juni um 11.00 Uhr statt.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben die vorgenannten Komparanten zusammen mit dem instrumentierenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, vol. 28CS, fol. 64, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. Juni 2006.

J. Elvinger.

(072367.2/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

NEOCLIDES LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 102.066.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42790 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

J. Elvinger.

(072368.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

VALEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 32.592.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(071874.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

EFF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 37.767.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 13 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(071879.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 117.812.

STATUTS

L'an deux mille six, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée.

Ont comparu:

1.- Monsieur Michel Godard, administrateur de sociétés, demeurant à F-75017 Paris, 12, rue Georges Berger, ici représenté par Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt,

en vertu d'une procuration datée du 7 juillet 2006.

Ladite procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

2.- La société anonyme dénommée OMNICO LUX, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 143 du 5 mars 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.636, dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Reginald Neuman, préqualifié, en date du 31 janvier 2000, publié au Mémorial C numéro 324 du 4 mai 2000, ici représentée par:

- Monsieur Patrick Rochas, préqualifié,

- Madame Catherine Calvi, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt,

agissant en leurs qualités d'administrateurs de ladite société, avec pouvoir d'engager ladite société par leurs signatures conjointes.

3.- La société anonyme dénommée MULTIMEDCOM, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 178 du 29 février 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 73.436, ici représentée par:

- Monsieur Patrick Rochas, préqualifié,

- Madame Catherine Calvi, préqualifiée,

agissant en leurs qualités d'administrateurs de ladite société, avec pouvoir d'engager ladite société par leurs signatures conjointes.

Lesquels comparants, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, l'édification, la rénovation et l'exploitation d'immeubles commerciaux, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du Conseil d'Administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée en toutes circonstances soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué qui possède dans tous les cas un droit de cosignature obligatoire, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de juin à 10.30 heures heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. Monsieur Michel Godard, préqualifié, trente actions	30
2. La société OMNICO S.A., prédésignée, trente actions.	30
3. La société MULTIMEDCOM, prédésignée, quarante actions.	40
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Michel Godard, administrateur de sociétés, né le 28 juillet 1942 à Boulogne-Billancourt (F), demeurant à F-75017 Paris, 12, rue Georges Berger.
 - b) Monsieur Maurice Houssa, économiste, né le 25 avril à Luluabourg (Congo), demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
 - c) Madame Catherine Calvi, employée privée, née le 6 mai 1969 à Namur (B), demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
La société anonyme MAZARS, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg section B numéro 56.248.
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.
- 5.- L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article 8 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société:
Monsieur Michel Godard, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa signature individuelle, dans le cadre de la gestion dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.
- 7.- Le siège social est établi à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Rochas, C. Calvi, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 juillet 2006, vol. 918, fol. 88, case 1. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juillet 2006.

B. Moutrier.

(073105.3/272/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

FINANCIERE SPHERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.675.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(071937.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

JEAN-JACQUES ZIMMER RACING TEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8165 Bridel, 3, Op den Scheppen.

R. C. Luxembourg B 53.520.

Constituée par-devant M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 janvier 1996, acte publié au Mémorial C n° 145 du 23 mars 1996.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour JEAN-JACQUES ZIMMER RACING TEAM, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(072128.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

GARIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 101.694.

DISSOLUTION

In the year two thousand six, on the twenty-ninth day of June.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The company GENOME CAPITAL LIMITED, incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered seat at The Geneva Place, 3rd Floor, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, BVI, registered with the Trade Register of the British Virgin Islands under number 407871,

here represented by Ms Ana Dias, employee, with professional address at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg by virtue of a proxy given on May 31, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation GARIN INVESTMENTS S.A., having its principal office in L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, has been incorporated pursuant to a deed of Notary Paul Bettingen, residing in Niederanven, on June 30, 2004, published in the *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations* C number 911 of September 11, 2004.

- that the capital of the corporation GARIN INVESTMENTS S.A. is fixed at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.00) represented by three hundred ten (310) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.00) each, fully paid;

- that GENOME CAPITAL LIMITED has become owner of the shares and has decided to dissolve the company GARIN INVESTMENTS S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that GENOME CAPITAL LIMITED, being sole owner of the shares and liquidator of GARIN INVESTMENTS S.A., declares:

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

with the result that the liquidation of GARIN INVESTMENTS S.A. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Estimation - Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is valued at approximately at one thousand euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GENOME CAPITAL LIMITED, société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à The Geneva Place, 3rd Floor, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, BVI, enregistrée au Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 407871,

ici représentée par Madame Ana Dias, employée privée, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société GARIN INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven en date du 30 juin 2004, publié au *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations* numéro 911 du 11 septembre 2004;

- que le capital social de la société GARIN INVESTMENTS S.A. s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,00) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, entièrement libérées;

- que GENOME CAPITAL LIMITED, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme GARIN INVESTMENTS S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;
- que GENOME CAPITAL LIMITED, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société GARIN INVESTMENTS S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:
 - * que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
 - * par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,
 - * que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique; de sorte que la liquidation de GARIN INVESTMENTS S.A. est à considérer comme clôturée.
- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Estimation - Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Dias, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, vol. 154S, fol. 31, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

G. Lecuit.

(077431.3/220/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

M&C DIGITAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 73.401.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(071939.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

M&C DIGITAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 73.401.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071944.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

M&C DIGITAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 73.401.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071881.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

82685

LAMISOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.080.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société LURGAN OVERSEAS LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à road town, P.O. Box 3175 Tortola, Iles Vierges Britanniques (numéro IBC 540448), en vertu d'une procuration générale datée le 5 juin 2006, dont une copie restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société LAMISOL S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 15 février 1996, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 255 du 24 mai 1996, et dont les statuts furent modifiés sous seing privé (conversion du capital en euros), en date du 30 mai 2002, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1285 du 5 septembre 2002;

- que le capital social de la société LAMISOL S.A. s'élève actuellement à trois cent six mille sept cent soixante-quinze euros douze cents (306.775,12 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées;

- que la société LURGAN OVERSEAS LTD, précitée, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme LAMISOL S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que LURGAN OVERSEAS LTD, précitée, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société LAMISOL S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;

de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 18, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

G. Lecuit.

(077429.3/220/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

AIG EUROPEAN REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 89.614.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 31 mai 2006

L'associé unique d'AIG EUROPEAN REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Eilish Finan, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;

- de nommer M. Martin Schwarzburg, né le 11 octobre 1971 à Dessau, Allemagne, avec adresse professionnelle au 58 Fenchurch Street, Londres, EC3M 4AB, Angleterre, gérant B de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

A. Botfield / M. van Krimpen

Gérant A / Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072526.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

82686

GIALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 105.936.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06582, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(071876.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

L.T.O., LUXEMBOURG TRANSPORT ORGANISATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 94.769.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071877.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(071878.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

J.P.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 54.058.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(071880.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

TNS BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 90.694.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Aministrateur-délégué / Aministrateur-délégué

(072135.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

OMNIUM DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 19.148.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS04525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(071883.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE LUX ACI.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 60, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 44.034.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(071886.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

PARWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 79.614.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(071887.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

DANS EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-6496 Echternach, 21, Montée de Troosknepchen.
R. C. Luxembourg B 68.928.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(071890.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**LODAM REAL ESTATE S.A., Société Anonyme,
(anc. OUTPUT S.A.).**

Siège social: L-9657 Harlange, 15, rue Villers.
R. C. Luxembourg B 73.901.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071895.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

MIN. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 58.847.

Le bilan au 30 avril 2006, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(071892.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

HOMEINVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 23.771.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

(071894.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SOCLINPAR S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 16.980.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

(071897.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

3U TELECOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.933.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(071899.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

TIFFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 101.053.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 31 mai 2006

L'associé unique de TIFFIN, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Eilish Finan, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Martin Schwarzburg, né le 11 octobre 1971 à Dessau, Allemagne, avec adresse professionnelle au 58 Fenchurch Street, Londres, EC3M 4AB, Angleterre, gérant B de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

A. Botfield / M. van Krimpen

Gérant A / Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072527.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ENTROPIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.389.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

(071900.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

DYNAMIC SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 30, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 75.976.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(071902.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

MEDITEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 16, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.305.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071904.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

COFIMIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 90.803.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(071905.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

AGIMARQUE ROMANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 94.650.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 31 mai 2006

L'associé unique de AGIMARQUE ROMANS, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Eilish Finan, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Martin Schwarzburg, né le 11 octobre 1971 à Dessau, Allemagne, avec adresse professionnelle au 58 Fenchurch Street, Londres, EC3M 4AB, Angleterre, gérant B de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

A. Botfield / M. van Krimpen

Gérant A / Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072528.4//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

V2 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.190.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand six, on the thirtieth day of June.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Frank Walenta, lawyer, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, who substituted Ms Marie-Elodie Fessaguet, private employee, with professional address at 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg; acting in the name and on behalf of TREBBIANO HOLDINGS LIMITED, with registered office at Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered under number 669136,

by virtue of a proxy given on June 21, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation V2 FINANCE S.A., having its principal office in 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, has been incorporated pursuant to a deed of the notary Gérard Lecuit, residing then in Luxembourg, on May 29, 2000, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 724 of 4 October 2000;
- that the capital of the corporation V2 FINANCE S.A. is fixed at thirty-two thousand United States Dollars (32,000.- USD) represented by sixteen thousand (16,000) shares of two United States Dollars (2.- USD) each, fully paid;
- that TREBBIANO HOLDINGS LIMITED has become owner of the shares and has decided to dissolve the company V2 FINANCE S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;
- that TREBBIANO HOLDINGS LIMITED, being sole owner of the shares and liquidator of V2 FINANCE S.A., declares:

- * that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- * regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- * that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of V2 FINANCE S.A. is to be considered closed;
- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;
- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Frank Walenta, juriste, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, lequel a substitué Mademoiselle Marie-Elodie Fessaguet, employée privée, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de TREBBIANO HOLDINGS LIMITED, ayant son siège à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, BVI, inscrite sous le numéro 669136, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 juin 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société V2 FINANCE S.A., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 29 mai 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 724 du 4 octobre 2000;
- que le capital social de la société V2 FINANCE S.A. s'élève actuellement à trente-deux mille dollars des Etats-Unis (32.000,- USD) représenté par seize mille (16.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (2,- USD) chacune, entièrement libérées;
- que TREBBIANO HOLDINGS LIMITED, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme V2 FINANCE S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;
- que TREBBIANO HOLDINGS LIMITED, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société V2 FINANCE S.A., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- * que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique; de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Walenta, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, vol. 154S, fol. 31, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

G. Lecuit.

(077436.3/220/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

TRANSPORTS-DEMENAGEMENTS WAGNER FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4204 Esch-sur-Alzette, 28, rue Large.

R. C. Luxembourg B 82.457.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(071906.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

CITADEL ADMINISTRATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 21.456.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Signature.

(071907.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

RCSL, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Erasme.

R. C. Luxembourg C 24.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des membres tenue à Luxembourg le 26 mai 2006

Quatrième résolution

Le mandat de MM. Jean-Marie Nosbusch, Daniel Ruppert, Nico Weydert, Steve Breier, Tom Wirion et Jean-Claude Wirth comme membre du conseil de gérance est renouvelé pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée annuelle à tenir en 2012.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06776. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072273.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

LUX UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 73.710.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071909.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

HEIP INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.104.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

(071910.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

HUWA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 103.862.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071913.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

LAMINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.462.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(071917.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

INOVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.303.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 20 juin 2006

L'assemblée générale annuelle a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072533.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

LEGAT D'AFFAIRES S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.860.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand six, on the twenty-ninth day of June.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The company STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MYSORE, incorporated under the law of The Netherlands, having its principal office at Dampfaergevej 3, 2, DK-2100 Copenhagen, Denmark, registered with the Commercial Register of the Chamber of Commerce and Industry of Amsterdam under number 34218460,

here represented by Ms Ana Dias, employee, with professional address at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 22, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation LEGAT D'AFFAIRES S.A., having its principal office in L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, has been incorporated pursuant to a deed of Notary Paul Bettingen, residing in Niederanven, on November 11, 2005, published in the *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations* C number 330 of February 14, 2006.

- that the capital of the corporation LEGAT D'AFFAIRES S.A. is fixed at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.00) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one euro (EUR 31.00) each, fully paid;

- that STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MYSORE has become owner of the shares and has decided to dissolve the company LEGAT D'AFFAIRES S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MYSORE, being sole owner of the shares and liquidator of LEGAT D'AFFAIRES S.A., declares:

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

with the result that the liquidation of LEGAT D'AFFAIRES S.A. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Estimation - Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is valued at approximately at one thousand euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MYSORE, société de droit néerlandais, avec adresse à Dampfaergevej 3, 2, DK-2100 Copenhagen, Danemark, enregistrée au Registre de Commerce de la Chambre de Commerce et Industrie d'Amsterdam sous le numéro 34218460,

ici représentée par Madame Ana Dias, employée privée, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société LEGAT D'AFFAIRES S.A., ayant son siège social à 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven en date du 11 novembre 2005, publié au *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations* numéro 330 du 14 février 2006;

- que le capital social de la société LEGAT D'AFFAIRES S.A. s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31.00) chacune, entièrement libérées;

- que STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MYSORE, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme LEGAT D'AFFAIRES S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;
- que STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MYSORE, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société LEGAT D'AFFAIRES S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:
 - * que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
 - * par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,
 - * que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique; de sorte que la liquidation de LEGAT D'AFFAIRES S.A. est à considérer comme clôturée.
- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Estimation - Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Dias, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, vol. 154S, fol. 31, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

G. Lecuit.

(077434.3/220/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

VANTAGE MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 83.614.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature.

(071915.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

PA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.164.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 22 juin 2006

A l'Assemblée Générale Ordinaire de PA INVESTMENTS S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de renouveler les mandats d'administrateur de MM. Paolo Bassi, Andrea Manghi et Franco Orlandi jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007 pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur Paolo Bassi, président du conseil d'administration et administrateur-délégué,

Monsieur Andrea Manghi,

Monsieur Franco Orlandi;

- de nommer, conformément à l'article 256 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ERNST & YOUNG S.A., Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, comme Commissaire aux comptes pour l'exercice 2006.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

PA INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072469.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FINAGRIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.381.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(071914.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FINAGRIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.381.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(071912.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

BEECH AIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 102.009.

L'an deux mille six, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BEECH AIR S.A. avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 21 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1018 du 12 octobre 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 102.009.

L'assemblée est présidée par Monsieur Maurice Houssa, économiste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Jennifer Wirtz, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Stéphane Liegeois, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les trois mille cent (3.100) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs. Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

La société anonyme dénommée DEBELUX AUDIT, établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 37.592.

Pouvoir est conférer au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. Houssa, J. Wirtz, S. Liegeois, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 juillet 2006, vol. 918, fol. 88, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juillet 2006.

B. Moutrier.

(073284.3/272/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

M&C SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 68.344.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071969.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

M&C SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 68.344.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071971.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

M&C SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 68.344.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071967.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

M&C SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 68.344.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071963.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

**DELTA LLOYD INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. ASTROBAL INVESTMENT MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.965.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2006

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Piet Verbrugge, Président (résidant professionnellement à B-1210 Bruxelles, 23, avenue de l'Astronomie);
Japhet Pieter Aardoom (résidant professionnellement à NL-1000 BA Amsterdam, 6-8, Amstelplein);
Aymon Detroch (résidant professionnellement à B-1210 Bruxelles, 23, avenue de l'Astronomie);
Johan Lyssens (résidant professionnellement à B-1210 Bruxelles, 23, avenue de l'Astronomie);
Claude Roelandt (résidant professionnellement à B-1210 Bruxelles, 23, avenue de l'Astronomie).

Réviseur d'Entreprises:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. (ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch).
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072200.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

EGON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 89.684.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2005, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071919.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

IPFR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 105.158.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006

1. Le mandat du gérant Stephen Lawrence, demeurant à GB-London W1H7PE (Royaume-Uni), 10, Upper Berkerley Street, a été révoqué avec effet immédiat.

2. Ont été nommés nouveaux gérants de la Société:

- Madame Samia Rabia, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Monsieur François Brouxel, né le 16 septembre 1966 à Metz (France), demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Monsieur Pierre Metzler, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Monsieur Michael Chidiac, né le 29 juin 1966 à Beirut (Liban), demeurant à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal, jusqu'à l'assemblée générale devant approuver les comptes au 31 décembre 2006.

3. Le siège social de la Société est transféré avec effet au 26 juin 2006 à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071681.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SOTRECA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.396.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 9 décembre 2005

Le Conseil a coopté Monsieur Philippe Amand, Administrateur, en remplacement de Monsieur Christophe Dispas, démissionnaire.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2006

L'Assemblée a nommé Administrateur, Monsieur Marc de Ruyck, pour la durée d'un an.

L'Assemblée a reconduit, à l'unanimité, le mandat des autres Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

PUILAETCO DEWAAAY PRIVATE BANKERS, Administrateur-Délégué (ayant son siège social à B-1160 Bruxelles, 46, avenue Herrmann Debroux);

Philippe Amand (résidant professionnellement à L-1341 Luxembourg, 3, Place de Clairefontaine);

Antoine Calvisi (résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal);

Marc de Ruyck (résidant professionnellement à B-1160 Bruxelles, 46, avenue Herrmann Debroux);

François Klinkemalie (résidant professionnellement à B-1160 Bruxelles, 46, avenue Herrmann Debroux).

Réviseur d'Entreprises:

COMPAGNIE DE REVISION (ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072209.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

G.E.O. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.940.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071921.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

CHAPITEAUX THILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 14, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.209.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire reportée tenue en date du 14 avril 2006 à Rodange

L'assemblée générale ordinaire de la société anonyme CHAPITEAUX THILL procède aux modifications suivantes:

1. L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Dominique Antoine de son poste d'administrateur.

2. L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Roland Thill de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué.

3. L'Assemblée Générale nomme Monsieur Ludovic Adam, demeurant à rue Devant la Croix, 3 à B-6747 Châtillon, au poste d'administrateur pour une durée de six ans.

4. L'Assemblée Générale nomme Mademoiselle Valérie Adam, demeurant à rue Devant la Croix, 3 à B-6747 Châtillon, au poste d'administrateur pour une durée de six ans.

Pour extrait conforme

Pour CHAPITEAUX THILL S.A.

VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072470.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ECOMA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.588.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2006

Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans:

Monsieur Aniel Gallo, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, né le 6 février 1962 à Torre Annunziata;

Madame Mireille Masson, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, née le 13 juin 1966 à Ougrée;

Madame Alié Madeleine, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, née le 11 octobre 1940 à Rendeux.

Renouvellement du mandat de l'administrateur-délégué pour une durée de 6 ans:

Monsieur Aniel Gallo, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, né le 6 février 1962 à Torre Annunziata.

FIDUCIAIRE GALLO & ASSOCIES (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Luxembourg B 61.096, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, démissionne de sa fonction de commissaire aux comptes.

FIDUCIAIRE & EXPERTISES (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Luxembourg B 70.909, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

I. Deschuytter / S. Paché / S. Livoir

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072834.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

LUX UNLIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 73.710.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071922.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

MARS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.152.750,-.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 46.137.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour MARS GROUP, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(072554.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

MARS GROUP, S.C.A., Société en commandite par actions.

Capital social: EUR 5.152.750,-.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 46.137.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour MARS GROUP SCA

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(072571.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

PANORAMA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 108.034.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2006

1. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Christian Bühlmann, Monsieur Christophe Antinori, Monsieur Urs Wehinger et Monsieur Aurélio A. Ferrari.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

2. Le mandat de l'ancien commissaire aux comptes, CHD LUXEMBOURG S.A., étant arrivé à expiration, l'Assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes, Monsieur Guillaume Bernard, expert-comptable, né le 18 avril 1973 à Thionville (France), demeurant 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072966.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

CARTOLA SHIPPING INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.500,-

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 86.682.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

B. Zech.

(071923.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

EWALD GIEBEL-LUXEMBURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.025.000,-

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R. C. Luxembourg B 17.870.

—
Il résulte d'un procès-verbal du Conseil d'Administration sous seing privé du 15 mai 2006 (en annexe) que la rubrique «Conseil d'Administration» est à modifier comme suit:

Nouvelle composition du Conseil d'Administration:

- | | | |
|-----------------------------|-----------------|----------------------------------------------|
| 1. M. Jean-Michel Masselot, | Président, | 17, avenue des Tilleuls, F-57190 Florange; |
| 2. M. Albert Rinnen, | Vice-Président, | 156, rue des Sources, L-2542 Luxembourg; |
| 3. Mme Fabienne Herlaut, | Membre, | 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg; |
| 4. M. Luc De Mondt, | Membre, | 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg; |
| 5. M. Jean-Louis Muller, | Membre, | 10, rue du Gros Gérard, F-59000 Lille. |

Démission du Conseil d'Administration:

- | | | |
|-------------------------|---------|---------------------------------------------|
| 1. M. Albano Vieira, | Membre, | 12, bd Joseph II, L-1840 Luxembourg; |
| 2. M. André Feiereisen, | Membre, | 23, rue Comte de Bertier, L-3422 Dudelange. |

Nomination du nouveau Directeur de la société au 1^{er} juillet 2006:

M. Romain Keiser, 20, rue Bechel, L-4970 Bettange-sur-Mess,

en remplacement de M. André Feiereisen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EWALD GIEBEL-LUXEMBURG

H. Neiens

Chef administratif et financier

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08242. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072797.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

FINANCE TB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.278.

Extraits des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 20 juillet 2006

Il résulte du procès-verbal que les démissions de Monsieur Nico Schaeffer, Monsieur Marco Sterzi, Monsieur Nigel Peter de la Rue et de Monsieur Alasdair Michael Alan Cross de leurs fonctions en tant qu'administrateurs de la société avec effet au 20 juillet 2006 ont été acceptées.

Il résulte du procès-verbal que la démission de Monsieur Alasdair Michael Alan Cross de ses fonctions en tant qu'administrateur-délégué de la société avec effet au 20 juillet 2006 a été acceptée.

Il résulte du procès-verbal que Monsieur Julian Trinder, né le 13 avril 1969 à Oxford (Grande-Bretagne), banquier, demeurant sur l'île de Man, El Nido, Main Road, Union Mills, Monsieur David Edwin Richardson, né le 16 mai 1967 à Toronto (Canada), banquier, demeurant aux Bahamas, 32 Governors Cay, Sandypport, Nassau, et Madame Tracey Murray, née le 15 septembre 1963 à Oldham (Ile de Man), comptable, demeurant sur l'île de Man IM2 2LE, 18 Hilltop Rise, Douglas, ont été nommés en tant qu'administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Il résulte du procès-verbal que la société FIDUCIAIRE MARC MULLER, S.à r.l., établie et ayant son siège social au L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll, a été nommée commissaire aux comptes de la société.

Il résulte du procès-verbal que le siège de la société a été transféré à l'adresse de l'étude ADAM & BLESER au L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour extrait conforme

C. Tissier

Avocat à la Cour

Pour copie conforme

^e S. Anen

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072973.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

LIKIPI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.806.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(071926.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

AIG EUROPEAN REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 82.549.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 31 mai 2006

L'associé unique de AIG EUROPEAN REAL ESTATE, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Eilish Finan, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Martin Schwarzburg, né le 11 octobre 1971 à Dessau, Allemagne, avec adresse professionnelle au 58 Fenchurch Street, Londres, EC3M 4AB, Angleterre, gérant B de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

A. Botfield / M. van Krimpen

Gérant A / Gérant A

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072530.4//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

VAILLANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 98.091.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 3 mars 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072646.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

DU FORT INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.603.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(071924.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

DU FORT INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.603.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(071920.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

EMJOI INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 86.076.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(071931.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SOFCO GROUPE S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 198.400.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 49.172.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

B. Zech.

(071928.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

FARFINANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.029.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(071933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

HERMALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.035.589,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 59.813.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

B. Zech.

(071936.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

JOMAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 97.676.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

B. Zech.

(071940.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

A.G. BUILDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.590.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.G. BUILDINGS S.A.

LOUV, S.à r.l. / FINDI, S.à r.l.

*Administrateur / Administrateur**Signature / Signature*

(071965.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ENOP 3 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.811.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 7 juin 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Herbert Müller, Diplom-Ingenieur, demeurant au 14, Wengertswee, L-5485 Wormeldange-Haut, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Joachim Albert Wörz, Diplom-Kaufmann, demeurant au 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- Monsieur Robert Schintgen, Privatbeamter, demeurant au 113, rue de Bridel, L-7217 Bereldange;

- Monsieur Frank Nimax, Privatbeamter, demeurant au 21B, Cité Patton, L-9069 Ettelbruck.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072693.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

3RD WAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 74.285.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement à Luxembourg en date du 30 juin 2006 que:

1) Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateurs les personnes suivantes:

Ont été réélus: Monsieur Raymond Bintz, administrateur de sociétés, demeurant Strassen;

Monsieur Alphonse Martin, administrateur de sociétés, demeurant à Neufchâteau (B);

La société CD-GEST, S.à r.l. établie et ayant son siège social à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2012.

2) Le mandat de l'Administrateur-Délégué venant à échéance, l'assemblée a décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur-Délégué la personne suivante:

A été réélu: Monsieur Raymond Bintz, administrateur de sociétés, demeurant Strassen.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2012.

3) Le mandat du Commissaire aux Comptes venant à échéance, l'assemblée a décidé d'appeler au poste de Commissaire aux comptes la personne suivante:

A été réélue: La société CD-SERVICES, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072810.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.